

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

18 DECEMBRE 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Désignation des
représentants de la Ville
au sein des collèges, lycées
et de l'Institut d'Etudes
Politiques**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 22 décembre 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 19 décembre 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 22 décembre 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 18 décembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 11 décembre deux mille
quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY,
Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur
AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur
PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY,
Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur
PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY,
Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE,
Monsieur COMBALAT, Monsieur MIGEON, Madame
PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET,
Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame CLECH,
Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur
VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD,
Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur
CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY,
Madame ROULY

Avaient donné procuration :

Monsieur MIRABELLI à Monsieur LAMY
Madame NASRI à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Madame VENOT à Madame de CIDRAC
Monsieur ROUXEL à Madame ROULY

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DES COLLEGES, LYCEES ET DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

RAPPORTEUR : Madame LIBESKIND

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Lors du dernier renouvellement du Conseil Municipal, la Ville a désigné ses représentants au sein des collèges et des lycées situés sur son territoire.

L'article R. 421-14 du Code de l'éducation dispose que « le conseil d'administration des collèges et des lycées comprend deux représentants de la commune siège de l'établissement ou, lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale, un représentant de cet établissement public et un représentant de la commune. »

A la demande du rectorat, les proviseurs et principaux ont demandé aux EPCI de désigner leurs représentants.

Le Conseil communautaire de Saint-Germain Seine et Forêts a procédé à leur nomination lors de sa séance du 19 novembre dernier.

Le Conseil Municipal doit donc procéder à la désignation de nouveaux représentants au sein des conseils d'administration des établissements concernés sur le territoire de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner les représentants suivants :

Établissements	Titulaires	Suppléants
Collège Marcel Roby	Monsieur William PÉTROVIC	Madame Karine LIBESKIND
Collège Claude Debussy	Madame Karine PEYRESAUBES	Madame Priscille PEUGNET
Collège des Hauts Grillets	Madame Marie AGUINET	Monsieur Nicolas LEGUAY
Collège International	Madame Ludivine VANTHOURNOUT	Monsieur René PRIOUX
Lycée Jeanne d'Albret	Madame Karine PEYRESAUBES	Monsieur Maurice SOLIGNAC
Lycée Poquelin	Monsieur Philippe PIVERT	Madame Maryllis MACÉ
Lycée Léonard de Vinci	Monsieur William PÉTROVIC	Monsieur Nicolas LEGUAY
Lycée agricole	Madame Maryllis MACÉ	Madame Sophie LANGE
Lycée International	Monsieur Yanis-Clément VILLEFAILLEAU	Monsieur Arnaud PÉRICARD

Par ailleurs, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation des représentants de la Ville au sein du conseil d'Administration de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et de nommer Monsieur Emmanuel LAMY en qualité de titulaire et Madame Marta de CIDRAC en qualité de suppléante.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY votant contre, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL (procuration à Madame ROULY) s'abstenant,

DÉSIGNE les représentants suivants au sein des conseils d'administrations des collèges et des lycées situés sur le territoire de la Ville de Saint-Germain-en-Laye :

Établissements	Titulaires	Suppléants
Collège Marcel Roby	Monsieur William PÉTROVIC	Madame Karine LIBESKIND
Collège Claude Debussy	Madame Karine PEYRESAUBES	Madame Priscille PEUGNET
Collège des Hauts Grillets	Madame Marie AGUINET	Monsieur Nicolas LEGUAY
Collège International	Madame Ludivine VANTHOURNOUT	Monsieur René PRIOUX
Lycée Jeanne d'Albret	Madame Karine PEYRESAUBES	Monsieur Maurice SOLIGNAC
Lycée Poquelin	Monsieur Philippe PIVERT	Madame Maryllis MACÉ
Lycée Léonard de Vinci	Monsieur William PÉTROVIC	Monsieur Nicolas LEGUAY
Lycée agricole	Madame Maryllis MACÉ	Madame Sophie LANGE
Lycée International	Monsieur Yanis-Clément VILLEFAILLEAU	Monsieur Arnaud PÉRICARD

DÉSIGNE Monsieur Emmanuel LAMY comme représentant titulaire de la Ville au sein du conseil d'administration de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et Madame Marta de CIDRAC comme représentante suppléante.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye